

Tuerie de masse : exercice grandeur nature au lycée Alphonse-Benoît de l'Isle-sur-la-Sorgue

Vendredi dernier, le lycée Alphonse-Benoît de l'Isle-sur-la-Sorgue a été le théâtre d'un exercice de sécurité civile grandeur nature simulant une tuerie de masse dans un établissement scolaire. Organisé à l'initiative de la préfecture de Vaucluse il a mobilisé les acteurs de la sécurité intérieure (gendarmerie, police judiciaire), des services de secours (Sdis, Samu, Cump-Cellules d'urgence médico-psychologique), du parquet du Tribunal judiciaire d'Avignon, des services de l'État (Dasen-Directeur académique des services de l'Éducation nationale-, ARS-Agence régionale de santé) ainsi que des agents de la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue, de la région Sud ainsi que des personnels et élèves majeurs volontaires de la section des métiers de la sécurité du lycée Alphonse Benoît.

Près de 200 participants

En tout, près de 200 personnes et plus d'une cinquantaine de véhicules ont participé à cet entrainement à grande échelle dont le scénario se basait sur une attaque de l'établissement scolaire par un ou plusieurs assaillants occasionnant plusieurs victimes, à l'arme blanche et par arme de poing. La simulation prévoyait aussi un retranchement du terroriste avec un ou plusieurs otages.

« Cet exercice répond à la nécessité de maintenir en conditions opérationnelles les différents acteurs de la sécurité et du secours, tout en associant la participation de la population à la gestion d'un évènement de sécurité civile », expliquent les services de la préfecture qui pour l'occasion ont pu tester les dispositions du plan Orsec (Organisation de la réponse de sécurité civile) NOVI-Attentat (Nombreuses victimes). L'objectif de cet exercice étant maintenir les différents services en conditions opérationnelles.

L.G.

A gauche, les pompiers de Vaucluse, à droite, Bertrand Gaume, le préfet du département à la manœuvre.

Centre des Dentelles : une inauguration et 14



pompiers médaillés



Le nouveau centre de secours des Dentelles du <u>SDIS 84</u>, dont <u>Thierry Lagneau</u> est président, vient d'être inauguré.

Ce centre d'incendie et de secours intercommunal situé dans le quartier de la Baumette à Gigondas, en bordure de la RD 8, résulte de la fusion des centres de Gigondas, Vacqueyras et Sablet. Pour un coût total de 1 430 000€, le centre d'une superficie de 600m2, est financé par le SDIS 84 de Vaucluse, avec la participation des communes de Gigondas, Vacqueyras, Sablet, Rasteau et Séguret. Il comprend plusieurs espaces pour les interventions, les équipements techniques ainsi qu'un espace dédié au personnel.

Ce centre est le troisième centre d'incendie et de secours intercommunal dans notre département après les Grange-Blanche, issu du regroupement des centres de Jonquières et de Courthezon puis celui de la Vallée du Rhône, qui réunit les centres de Mornas, Mondragon et Piolenc. À l'occasion de l'inauguration, il a été remis un chèque de 1000 € à l'oeuvre des pupilles par l'association Time sport 84. Par ailleurs, 14 sapeurs-pompiers de Vaucluse ont été décorés d'une médaille pour acte de courage et de dévouement à la suite de leur action lors du feu de <u>Bizanet dans l'Aude.</u>



Ecrit par le 31 octobre 2025



Betrand Gaume lève le voile sur ce nouveau centre intercommunal de Vaucluse. Crédit photo: préfecture de Vaucluse



Ecrit par le 31 octobre 2025



Inauguration en présence de Sophie Rigaut (conseillère départementale), Maurice Chabert (ancien président du Conseil départemental de Vaucluse) et Thierry Lagneau (président du SDIS 84). Crédit photo: préfecture de Vaucluse

Avec 'Vaillante' les pompiers de Vaucluse sont 'tout feu, tout femme' au Capitole



studios



A l'occasion de l'avant-première du film 'Vaillante' qui vient de se tenir au <u>Capitole studios</u>, le <u>SDIS 84</u> (Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse) a proposé de nombreuses animations afin d'évoquer la féminisation de la profession de sapeur-pompier.

Ce long-métrage d'animation réalisé par Laurent Zeitouni (producteur d' Intouchables) et Théodore Ty (Studios Disney) est doublé par les voix de Vincent Cassel, Valérie Lemercier, Elie Seimoun et Claudia Tagbo. Il retrace l'histoire de Georgia Nolan, une intrépide femme pompier, qui rêve dès son plus jeune âge de devenir pompier, comme son papa. Mais en 1932 à New-York, ce métier jugé trop dangereux est réservé aux hommes. Or, cette année-là, nombre de soldats du feu disparaissent mystérieusement lors d'incendies dans les théâtres de Broadway. La jeune héroïne voit là une occasion en or : se déguiser en



homme à moustache, intégrer les sapeurs débutants, enfiler son casque et réussir à démasquer le pyromane en série.



L'avant-première du film d'animation Vaillante a fait le plein au Capitole studio du Pontet.

Les soldats du feu vauclusiens partagent leur engagement

Mercredi après-midi sur le parking du cinéma Capitole studio au Pontet, camions de pompiers, lances anti-incendie et chien renifleur étaient déployés pour faire des démonstrations et des soldats du feu pour parler de leur engagement. Le contrôleur général Sammut, le lieutenant-colonel Santamaria, la lieutenante Sandra Mestre, cheffe du centre de secours de Gordes, étaient notamment présents. Mais aussi des élèves de l'option 'Sapeurs-pompiers/Sécurité civile' du collège Roumanille d'Avignon, des jeunes sapeurs-pompiers volontaires comme Mathias Saisse de Vaison-la-Romaine (17 ans) qui a sauvé la vie, à Entrechaux, d'un paysan dont le tracteur s'était retourné et l'avait écrasé. Il a reçu une médaille pour son dévouement. Isaac était là aussi, un chien de 8 ans et son maître Mathieu Valencia, spécialisé dans la recherche de disparus.



A gauche, le maître chien Mathieu Valencia et Isaac. A Droite, Mathias Saisse décoré à 17 ans pour son dévouement au service des autres.

A l'issue de la projection, les officiers et les élèves pompiers ont répondu aux questions des jeunes dans une salle comble. Comment devenir pompier? La durée de la formation? Professionnel ou volontaire? Quelles sont leurs missions? Un atelier des gestes qui sauvent était organisé dans le hall du Capitole avec des enfants qui ont appris la façon de pratiquer un massage cardiaque.

De plus en plus de femmes

Il faut savoir qu'en France, il a fallu attendre 1974 pour avoir la première femme dans les effectifs. Dans le Vaucluse, on comptait en 2020, 40 femmes pour 482 hommes chez les professionnels (7%) et 352 sur 1 510 chez les volontaires (19%). Mais la proportion progresse chez les jeunes en formation, avec 45 filles et 103 garçons soit 30%, une tendance qui souligne l'égalité et la diversité des soldats du feu. Il n'est plus question aujourd'hui d'empêcher les femmes d'accéder à leur idéal : porter assistance aux autres et sauver des vies.

Les femmes représentent une part de plus en plus importante des effectifs des pompiers de Vaucluse.

Contact: sdis84.fr / 04 90 81 68 14

'Vaillante' : les pompiers de Vaucluse font leur cinéma







A quoi ressemble réellement le métier de sapeur-pompier ? Eléments de réponse le mercredi 16 févier au Capitole studios Le Pontet.

A l'occasion de la sortie du film d'animation 'Vaillante', le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse) et l'UDSP (Union départementale des sapeurs pompiers du Vaucluse) vous donnent rendez-vous à partir de 13h30 pour un moment d'échanges et d'animations. Au programme : exposition de véhicules de pompier, parcours d'initiation, sensibilisation aux premiers gestes secours et même photocall avec des sapeurs-pompiers. La projection débutera à 15h30 et un temps d'échange est prévu à l'issue du film. Des cadeaux sont à gagner en salle...

Lire aussi : Commandant Jalabert du SDIS 84 : « La Durance est un endroit clé d'intervention »

Lire aussi : Colonel Chaussinand : « la technique du contre-feu est une spécialité en Vaucluse »

L.M.



Entraigues-sur-la-Sorgue : les pompiers s'installent dans la nouvelle caserne



Les sapeurs-pompiers d'Althen-des-Paluds ont quitté la caserne Raphaël Denis le jeudi 27 janvier « avec émotion ». Direction le nouveau centre de première intervention 'la Garance Althen-Entraigues', situé Zac du Couquiou.

Un temps envisagé sur plusieurs terrains en limite géographique des deux communes (vers le 'vieux moulin', 'Les Hautures', en bordure de la route d'Avignon, à côté de l'usine Castelain…) ces pistes ont été toutes abandonnées en raison des risques d'inondabilité. C'est donc à Entraigues-sur-la-Sorgue que le nouveau centre a pris ses quartiers.



Situé sur un terrain viabilisé du quartier de la Tasque, mis à disposition par la commune d'Entraigues, ce centre de secours intercommunal regroupe les centres d'Entraigues et d'Althen-des-Paluds, sur une surface de 543m². Il comprend 123m² de locaux de vie, de commandement et d'administration, 270 m² de remises pour les huit véhicules affectés sur le site et 150m² de vestiaires, magasins et local de départ. Le centre est en mesure d'accueillir 50 sapeurs-pompiers volontaires dont 15 femmes, pour un coût évalué à 1,27 M€.

La participation des deux communes s'élèverait à 265 000€ répartis proportionnellement à la population défendue et à l'activité opérationnelle de chaque commune, soit 75% à la charge d'Entraigues (200 000€) et 25% à la charge d'Althen (65 000 €). Le solde de l'opération (1M€) étant pris en charge par le <u>Sdis</u> (Service départemental d'incendie et de secours) de Vaucluse.

Après une photo souvenir en présence des élus de la commune, les pompiers ont défilé dans le village au son des sirènes pour un au revoir retentissant. Ils ont ensuite rejoint leurs homologues Entraiguois à la nouvelle caserne où chacun a pu prendre ses quartiers. « Bien que nos pompiers soient désormais basés à quelques kilomètres du centre-ville d'Althen, cela ne changera en rien leur engagement aux services de la population », conclue la municipalité d'Althen-des-Paluds.



Ecrit par le 31 octobre 2025



La nouvelle caserne des pompiers se situe à Entraigues. Crédit photo: ville d'Althen-des-Paluds



Ecrit par le 31 octobre 2025



Le centre La Garance peut accueillir jusqu'à 50 pompiers. Crédit photo: ville d'Althen-des-Paluds L.M.

Les pompiers de Vaucluse recrutent



Ecrit par le 31 octobre 2025



Le <u>SDIS 84</u> (Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse) propose plusieurs postes à pourvoir, date limite de candidature le 26 janvier 2022. Parmi les opportunités : officiers préventionnistes, chef du centre d'incendie et de secours d'Apt, chef de service des systèmes d'information et de communication et logisticiens (CDD). Tous les détails sur le site internet : https://www.sdis84.fr/.../dij.../toutes-les-offres-d-emploi

Lire aussi: Thierry Lagneau, nouveau président des pompiers du Vaucluse







L.M.

Connaissez-vous l'histoire des pompiers de Sorgues ?



Ecrit par le 31 octobre 2025



Du 15 novembre au 4 décembre, une exposition aura lieu en partenariat avec le <u>SDIS 84</u>, l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Sorgues et le concours de la famille Cabagni.

Connaissez-vous l'histoire des sapeurs-pompiers de Sorgues ? Créé le 25 janvier 1933, le corps des sapeurs-pompiers de Sorgues ne dispose au départ que d'un simple dépôt incendie, place Charles de Gaulle, sous l'ancienne mairie, pour stocker le matériel et la fameuse motopompe. Les sapeurs-pompiers de Sorgues, aujourd'hui intégrés au Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse, ont une longue expérience du feu et de la protection civile. Depuis leur première caserne, avenue de Cessac, inaugurée dans les années 1950 à leur installation récente dans le centre de secours renforcé route de Vedène, toute l'histoire est aujourd'hui retracée dans cette exposition.

À l'origine de cette exposition, le Major Guy Cabagni, ancien sapeur-pompier volontaire aujourd'hui décédé, souhaitait montrer l'intemporalité de la dévotion de ces femmes et de ces hommes au service de la population. Cette rétrospective met à l'honneur les anciens pompiers tout en montrant l'évolution de leurs missions jusqu'à nos jours.

Pôle culturel - Hall d'exposition. Entrée libre. Plus d'informations : 04 86 19 90 90.



Ecrit par le 31 octobre 2025

L.M.

Gard: retour à l'orange, 800 pompiers mobilisés

Après avoir été mis en vigilance rouge, le département du Gard vient de repasser en vigilance Jaune 'Orages', 'Pluies-inondations' et vigilance Orange 'Crues'.

« L'épisode orageux a durement touché les secteurs de Quissac et de Sauve ce matin puis Saint-Dionisy, Vergèze, Calvisson, Mus et Codognan cet après-midi. La situation météorologique s'améliore mais de nouvelles pluies de moindre intensité sont attendues pour le début de soirée », explique la préfecture du Gard.

2 personnes recherchées

- « Deux personnes sont actuellement recherchées sur Aigues-Vives et Uchaud, poursuit la préfecture du 30. Une personne foudroyée est légèrement blessée à l'usine Perrier (Vergèze) et a été prise en charge par les secours. Les 800 sapeurs-pompiers poursuivent leurs opérations de mise en sécurité des personnes dans le département. »
- « L'autoroute A9 reste fermée et de nombreux axes routiers restent impactés par cet épisode. Restez informés sur www.inforoute.gard.fr. Les transports scolaires s'organisent en lien avec l'inspection académique du Gard pour la fin d'après-midi. La circulation ferroviaire entre Nîmes et Montpellier reste interrompue jusqu'en début de soirée. »

Commandant Jalabert du SDIS 84: « La Durance est un endroit clé d'intervention »





Ecrit par le 31 octobre 2025



Entre le 1er juin et le 25 juillet 2021, 1200 noyades ont été recensées en France. C'est ce que révèle l'enquête annuelle de <u>Santé publique France</u>. 131 de ces noyades étaient mortelles (23%).

Le commandant Alain Jalabert, adjoint au chef de groupement 'interventions en milieu aquatique' et chef de la compagnie Orange du SDIS 84, a ouvert ses portes à L'Echo du mardi. Par-dessus tout, l'homme souhaite sensibiliser pour éviter qu'une énième inconséquence ne détruise une nouvelle famille.

18% des novades dans des piscines privées

Pour le commandant, il convient de distinguer les baignades en piscines privées de celles en milieux naturels. « 15% des noyades en France concernent les moins de 6 ans, 18% ont lieu dans des piscines privées. Mon premier conseil, c'est de ne jamais se baigner tout seul, insiste-t-il. Dès lors qu'il y a des enfants et qu'ils ne sont pas en âge de savoir nager, on s'équipe de barrières métalliques, d'alarmes, de couverture de sécurité, d'abris piscine type véranda coulissante... Toutefois, on a beau avoir une piscine qui coche toutes les cases de la norme réglementaire, il faut surveiller. Deux minutes d'inattention suffisent pour qu'un enfant se noie. On part arroser son géranium à l'autre bout du jardin, on répond à un bref appel, et tout se joue. »



Amende de 45 000€

« Systématiquement, les forces de l'ordre nous accompagnent lorsqu'une noyade est déclarée. Ils sont présents car cela reste un sujet hautement sensible. Lorsque l'enquête est lancée, on s'aperçoit rapidement que les mesures de sécurité autour de la piscine étaient inexistantes, c'est là que le bât blesse, alerte le commandant. Je le répète, un enfant se noie en quelques secondes, la surveillance est permanente et elle ne se délègue pas. » Les propriétaires qui disposent d'une piscine sur leur terrain doivent l'équiper d'un dispositif de sécurité. À défaut, ils encourent une <u>amende de 45 000 €.</u>

Attention aux plongeons dangereux

Le commandant rappelle aussi que, bien souvent, ce qui créé le drame, ce sont les plongeons. « Les gens sautent dans 20cm d'eau, cela entraîne des traumas du rachis et donc tétraplégie », alerte-t-il. Pour le sapeur-pompier aussi, trop de personnes se baignent après avoir bu ou consommé des stupéfiants. « Alcool et drogue ne font pas bon ménage avec la baignade. Ce sont des facteurs aggravants de réactions. Je veux impressionner les copains, au-delà de mes propres capacités. Les écarts entre une température ambiante ressentie et une eau à 16 degrés suffit à ce que le corps se mette en état de choc, explique-t-il. Nos amis pompiers des gorges de l'Ardèche sont régulièrement confrontés au problème. On se réceptionne mal, on rencontre un rocher dans l'eau, on se casse les cervicales sur le pont du Diable... »

« Une personne qui se noie ne crie pas au secours »

« Ayez un comportement responsable. Surveillez-vous les uns les autres, c'est un acte citoyen. Dois-je rappeler qu'une personne qui se noie ne crie pas au secours. En cas d'urgence, composez le 112 ou le 18 », exhorte le commandant Jalabert. 4 noyades sur la voie publique ont eu lieu depuis le début de l'année, notamment au lac du Pontet. « La noyade est médiatique car on n'accepte pas cet accident », souligne-t-il.



Ecrit par le 31 octobre 2025



Un seul mot d'ordre : surveillance permanente des enfants autour de la piscine.

La noyade en 4 stades

Pour simplifier la communication entre les sauveteurs et les secours, des numéros ont été attribués en fonction la gravité de chaque noyade. L'aquastress (stade 1) : la personne présente des signes de fatigue, voire d'épuisement. Mais elle est consciente, ne présente pas de troubles ventilatoires ni circulatoires. La petite hypoxie (stade 2) : c'est un début de noyade. Il s'agit en général d'une personne qui va tousser, avoir froid, être épuisée, angoissée. Mais sa conscience et son pouls seront normaux. Ses voies respiratoires seront plus ou moins encombrées.

La grande hypoxie (stade 3) : la personne est soit inconsciente, soit désorientée, son pouls est perceptible mais sa respiration est plus ou moins efficace. « Dans ces cas-là, on est face à un véritable noyé, explique le commandant. On met alors la personne en position latérale de sécurité, puis sous oxygène, en attendant qu'elle soit hospitalisée. » L'anoxie (stade 4) : la victime est inconsciente et ne respire plus. On ne perçoit quasiment plus son pouls. Elle est soit en état de mort apparente, soit en danger d'arrêt cardiaque. Dans ce cas, on lui ingère de l'oxygène par insufflation avant d'entamer la réanimation cardiopulmonaire.



Une centaine d'hommes et de femmes sont repartis en 20 plongeurs et 80 sauveteurs aquatiques sur tout le territoire vauclusien. Un reportage de <u>Strike workout</u> vient d'être publié sur la toile. Objectif ? Mettre un coup de projecteur sur ces sauveteurs aquatiques du SDIS 84 et leur mobilisation intense en période estivale. Quelques minutes pour découvrir leurs techniques pour mieux vous secourir et sensibiliser le public. A noter : la baignade à Fontaine-de-Vaucluse est interdite.

« La Durance est un endroit clé d'intervention »

- « Depuis les années 2006, le SDIS a souhaité rendre plus réactive sa capacité de réponse face à un risque aquatique quel qu'il soit, de la noyade jusqu'à la voiture qui tombe dans un canal, en passant par l'inondation. Nos équipes balaient un spectre large d'interventions », explique-t-il. Un territoire au cœur de la vigilance ? La Durance.
- « C'est un milieu très attractif, l'eau vient des Alpes, on l'identifie comme propre mais la baignade demeure interdite en raison de l'activité hydroélectrique EDF. Les eaux peuvent monter brusquement et le courant s'accélérer à tout moment en raison des lâchers d'eau dus aux installations hydroélectriques installées en amont. L'eau peut isoler une personne et l'empêcher de revenir à la berge. Repérez un rocher qui émerge de l'eau. S'il disparaît, c'est que le niveau monte. Dans ce cas-là, il faut s'éloigner », conseille le commandant. La balade fait certes partie des libertés fondamentales, elle n'en demeure pas moins règlementée, par la mairie jusqu'à la préfecture.



Ecrit par le 31 octobre 2025



Lieuteant-colonel Chaussinand (gauche) et commandant Jalabert (droite). Crédit photo: Linda Mansouri

« Tous les cours d'eau canalisés sont interdits, rappelle le commandant. Exemple, le canal de Carpentras, c'est un courant fort, une pente bétonnée et vaseuse. Idem pour les baignades dans les carrières. En cas de noyade, c'est la responsabilité de tout le groupe qui est engagé. Les accompagnants se doivent de porter assistance. Pour les communes, il convient de déployer les meilleurs dispositifs d'information à destination du public, pas uniquement un seul panneau. D'ailleurs, toute collectivité devrait posséder en bibliothèque le bouquin du magistrat Christian Belhache. »

En cas de noyade ou d'accident, la responsabilité des acteurs locaux est de plus en plus souvent mise en cause. La législation et la réglementation applicables en matière de baignades, changeantes, parfois inadaptées à leur finalité et souvent mal connues, se révèlent d'une rare complexité...



Phénomène d'inondation

« Le risque d'incendie et d'inondation pèse sur le Vaucluse comme il pèse sur tout l'arc méditerranéen. La pluie fait déborder un cours d'eau, une rivière sort de son lit, le ruissellement urbain prend vie, le torrent en ville gagne de l'intensité avec des effets de pente... La ville de Nîmes par exemple a engagé de grands aménagements depuis quelques années avec les cadereaux, un réseau souterrain de captation d'eau de pluie pour éviter le ruissellement », cite le commandant.

Plusieurs fois par an, les pompiers du Vaucluse sont affectés à d'autres départements voisins, le Gard, l'Hérault, l'Aude, le Var... « Une intervention qui m'a le plus marqué ? Dans la nuit du 15 octobre 2018, l'Aude subissait de terribles précipitations sur l'ouest du département, engendrant des crues responsables de 15 morts et de centaines de millions d'euros de dégâts. L'eau qui s'écoulait était chargée de galets qui pesaient une dizaine de kg. Tous les pompiers ont des événements marquants, comme on dit, à mesure que l'on s'éloigne du précédent, on se rapproche du prochain », poursuit-il.

« Ne bravez pas les interdictions en voiture »

La mortalité s'explique en grande partie par l'inconséquence des conducteurs à bord de leur véhicule. « Lorsque vous roulez et que vous apercevez un panneau d'interdiction, ne bravez pas le danger, rappelle-t-il. Si la route est barrée, c'est bien volontaire. Ecoutez la radio, les infos, soyez en veille. A de nombreuses reprises, nous récupérons les gens qui nous attendent, apeurés sur le pavillon de leur voiture. Ils sont sauvés *in extremis* des eaux. »

Les pompiers sont interopérables

En cas d'inondation, le Coz (centre opérationnel de zone) affecte les pompiers et les moyens en fonction de l'urgence de la situation. Les pompiers sont interopérables et le Coz utilise des groupes spécialisés de sauvetage aquatique (voir vidéo ci-dessus). Chaque SDIS de l'arc méditerranéen entretient une capacité rapide de déploiement avec équipements particuliers. Les techniques sont les même que dans les autres départements. La réponse technique a été bâtie dans les années 2006 et 2007. C'est le fruit de l'exposition aux risques, nous avons mis en place des outils de sécurisation. L'inondation est l'affaire de tous les pompiers et implique une réponse exceptionnelle. Les primo intervenant bénéficient d'une formation solide, c'est un axe fort du SDIS.

Et pour la suite?

Le Vaucluse va renforcer sa participation dans la prévention des phénomènes d'inondation. L'ensemble des casernes va être équipée de capteurs météo, contenant des mailles deux fois plus fines que Météo France. Avec ces capteurs météo, nous serons capables d'avoir une meilleure anticipation de la pluie et de son parcours sur une durée de deux heures. « Nous saurons également la quantité précise de pluie qui tombe sur chaque point du département », conclue le commandant.

Lire aussi : Colonel Chaussinand : « la technique du contre-feu est une spécialité en Vaucluse »